

**Département de gestion des directeurs**  
Bureau de gestion des directeurs  
d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

**TOUR EXTERIEUR  
DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

L'appel à candidatures pour l'accès dans le corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux par la voie du tour extérieur a été publié au Journal officiel le 13 mai 2023. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 12 juin inclus.

**A. Le nombre d'inscriptions proposé est le suivant :**

**1 - Au titre de la hors classe, 5 postes :**

- 3 postes au titre de la fonction publique hospitalière ;
- 2 postes au titre de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale.

**2 - Au titre de la classe normale, 8 postes :**

- 5 postes au titre de la fonction publique hospitalière ;
- 3 postes au titre de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale.

**B. Auditions :**

Le nombre de candidats qui peuvent être entendus par la commission d'accès ne peut excéder le triple du nombre de postes offerts pour chacun des grades du corps, soit :

Grade	Nombre maximum des candidats auditionnables par grade
Hors classe	15
Classe normale	24

**C. Dossiers :**

Le Centre national de gestion a reçu un total de 66 dossiers.

4 dossiers ne sont pas recevables : 4 candidats n'ont pas envoyé leur candidature dans le délai prescrit par l'avis publié au Journal officiel.

62 dossiers ont donc été enregistrés. Ils se répartissent de la façon suivante :

Grade	Fonction publique hospitalière	Fonctions publiques de l'Etat et territoriale	Total
Hors classe	27	5	32
Classe normale	27	3	30
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>8</b>	<b>62</b>